



le travail

du permanent

VOL. 3 NO 25

INFORMATION

14 JUILLET 1967

L'UCC veut se construire une usine de pâte et papier

L'UCC projette de construire une usine de pâte et papier de \$18 millions à Sacré-Coeur dans le comté de Saguenay. Les travaux devraient commencer au printemps de 1968 et l'établissement industriel serait prêt à fonctionner au printemps de 1971.

Il sera spécialisé dans la production de carton ondulé, aura une capacité annuelle de 90,000 tonnes et emploiera 150 hommes, en plus de donner du travail à 400 autres en forêt.

On peut trouver cette nouvelle peu ordinaire dans "La Patrie", semaine du 9 juillet dernier. Au journaliste Robert Myre qui l'a interrogé, M. Léo-Paul Lévesque, directeur du Service forestier de l'UCC, a dit: "Nous investirons, nous achèterons des parts sociales, nous préleverons un montant sur le salaire de ceux qui le voudront pour l'achat d'actions, mais chez nous les cultivateurs, les travailleurs de la forêt et les employés du moulin posséderont suffisamment de parts pour être les propriétaires exclusifs de la compagnie.

"La formule que nous préconisons est coopérative à la base, dit-il. Au départ, 60 à 65 pour cent des parts sociales seront détenues par les travailleurs de la région. Les autres, 35 à 40 pour cent seront achetées par des financiers, mais les employés auront priorité pour les racheter."

On en est actuellement au stade du financement. L'UCC a commencé à amasser le montant initial de \$2.5 millions nécessaire au lancement de l'entreprise, et selon M. Lévesque l'argent recueilli dans la région dépasse toutes les prévisions. Les études de rentabilité financière et technique sont positives. Des contacts ont été établis pour l'écoulement de la production et on semble presque assuré de certains contrats, d'un marché. Le projet se réalise lentement.

LA COOPERATIVE INTEGRALE

M. Lévesque disait que la formule employée pour la construction de l'usine de pâte et papier de Sacré-Coeur était coopérative à la base. Mais c'est de la coopération traditionnelle. M. "X" investit, par exemple, \$100 dans l'en-

treprise. L'usine est construite. Elle se développe. Les parts deviennent mieux cotées à la bourse. Il vient un moment où son \$100 vaut \$150 ou \$200. Il y a possibilité de spéculation.

Avec une autre formule qu'on appelle la coopération intégrale, la spéculation sur la part sociale est éliminée au départ. En aucun temps, le coopérateur n'est propriétaire du bien matériel de l'entreprise; celui-ci appartient à toute la communauté. Il achète un droit d'habitation ou d'occupation qui est transmissible par testament ou vendable, moyennant certaines restrictions non spéculatives.

Le coopérateur ne s'enrichit pas au détriment de son voisin. Le principe d'égalité de la coopération est respecté; la participation du citoyen ne peut prendre d'expansion. Tout le monde s'entraide réellement.

Si des profits sont réalisés, ils servent à amortir l'emprunt initial qui a permis de construire l'entreprise. Plus tard, lorsque la dette a été complètement remboursée, ils fournissent des biens à toute la communauté. Selon la volonté des participants, ils peuvent servir à payer les frais de vacances, assumer les coûts de l'éducation, etc.

DANS D'AUTRES PAYS

Les paysans suédois ont commencé par s'acheter une usine. Aujourd'hui, ils en possèdent neuf et sont reconnus sur le marché international. Aux Etats-Unis, les travailleurs de la General Motors sont invités à devenir des "petits propriétaires" de la compagnie en investissant les économies qu'ils ont pu réaliser, soit en acceptant de céder chaque semaine une partie de leur salaire à l'achat d'actions.

Il demeure, cependant, que s'ils sont ainsi intéressés à l'expansion de l'industrie pour laquelle ils travaillent, ils n'arrivent jamais à en prendre la direction, à la contrôler, même s'ils ont un mot à dire dans la gestion au niveau de l'assemblée des actionnaires. L'UCC, par son projet, veut au contraire remettre la direction de l'entreprise entre les mains des employés qui en détiendront la gestion et les actions.

Nouvelle convention dans le bâtiment à Drummondville

Trois syndicats de la construction (Nicolet, Drummondville et Victoriaville) viennent de signer une nouvelle convention qui doit prendre fin le 31 mars 1970. Le décret de la région de Drummondville couvre 3,000 travailleurs. La conciliation a été demandée le 18 avril mais c'est en négociation directe que toute la convention sauf les salaires a été négociée les 5 et 8 juin. A la suite du vote de grève qui a été pris le 18 juin suivant, les syndicats ont obtenu, le 23 juin, une augmentation de salaire de \$0.80 répartie sur deux ans et six mois. La demande était de \$1.00 en deux ans.

Les journaliers, qui avaient le taux du décret de l'Abitibi soit \$2.05, auront ainsi \$2.85 en 1970 soit seulement \$0.05 de différence avec ce qu'auront en 1969 les travailleurs de St-Hyacinthe qui doivent alors re-négocier. En 1970, les briqueteurs, menuisiers, peintres, etc. auront \$0.15 de différence avec ceux de St-Hyacinthe, et les électriciens, \$0.10.

Ces travailleurs se sont aussi nettement rapprochés des taux de Montréal puisqu'en mars 1969 alors que les journaliers auront \$2.85 à Drummondville, ceux de la métropole auront \$2.92 l'heure. Le manoeuvre spécialisé aura alors

à Montréal \$3.15 et celui de Drummondville, \$2.85 aussi.

Sur le reste de la convention, il y a eu plusieurs améliorations importantes. Là où ils n'avaient aucun pré-avis, ils ont maintenant une heure garantie. Ils n'avaient aucune prime de hauteur, de peintre ou de compresseur, ils en ont maintenant; ils n'avaient pas de période d'attente, ils ont maintenant une heure garantie. Enfin, il est prévu que dès la signature du décret un comité conjoint sera formé pour étudier et établir une re-définition des métiers.

Nous espérons que la première partie de la conférence donnée par M. Robert Theobald à l'assemblée annuelle du Conseil Canadien du Bien-Être vous aura plu. En voici la seconde partie, celle où il donne ses vues personnelles sur les transformations qui attendent notre société au cours de la prochaine décennie.

Assurer à tout citoyen un revenu annuel garanti

Qu'il me soit donc permis, dans cette dernière partie de ma conférence, d'indiquer, le plus brièvement possible, quelques transformations minimums qui semblent indispensables dans l'imédiat.

1. MAINTIEN DU REVENU

Deux étapes semblent essentielles; une seule jusqu'ici a bénéficié d'une attention suivie.

a) On convient de plus en plus qu'il faut assurer à chaque citoyen une sorte de revenu minimum. Les prestations se fonderaient sur la différence entre le revenu réel de l'intéressé et les niveaux établis par le gouvernement fédéral; j'ai proposé \$1,060 (dollars américains) par adulte et \$650 par enfant. Mon système ne comporterait guère d'incitation financière de nature à pousser ou à obliger les gens à exercer un emploi; cet aspect tient à ce que je crois que plusieurs de ceux qui bénéficieraient du revenu garanti ne peuvent ou ne doivent exercer un emploi et que beaucoup de gens choisiraient de vivre de leur seul revenu garanti pour se donner à des tâches urgentes que la société ne veut aucunement payer à l'heure actuelle².

b) En outre, nous devons nous occuper de toute urgence des problèmes qui confronteront les gens qui exercent actuellement un emploi structuré dont ils tirent un salaire moyen ou supérieur à la moyenne, mais qui peuvent s'attendre à perdre leur emploi du fait de l'informatique. Même si cette tendance ne se manifeste pas encore de façon sensible dans la statistique de l'emploi total, il saute aux yeux dans beaucoup de domaines d'activité que le jeune homme qui connaît l'informatique est préféré à son aîné qui connaît les vieilles manières de faire les choses. Un revenu garanti comportant les sommes que j'ai mentionnées ci-dessus ne suffirait pas aux gens qui sont habitués à un niveau de vie supérieur. J'ai donc proposé dans *Free Men and Free Markets* l'établissement de programmes de maintien du revenu au bénéfice de ceux qui ont gagné un revenu moyen ou supérieur à la moyenne durant un certain temps. Je m'étonne de voir combien cet aspect également urgent de la planification du revenu est oublié tandis que l'idée du revenu garanti fait l'objet de tellement d'attention. (Il faut noter que le régime de maintien du revenu — que j'appelle dépense engagée — peut

s'adapter aux problèmes que suscite les maladies relativement courtes du chef de famille).

2. SANTE

Votre document de base sur la santé continue de se concentrer sur les oeuvres inachevées des décennies passées. En ce faisant, cependant, il oublie les questions principales qui détermineront la qualité de la vie dans les décennies à venir. Il nous faudra décider de la mesure dans laquelle nous allons utiliser les méthodes nouvelles qui permettront de modifier le corps et l'esprit de l'homme; nos décisions, quelles qu'elles soient, mettront profondément à l'épreuve toutes les règles de conduite pratiques que nous avons héritées.

a) La vie. La technologie actuelle et future rendra l'acte de la conception presque entièrement volontaire; il saute aux yeux actuellement qu'il est essentiel de réduire le nombre des naissances aussi rapidement que possible dans le monde entier afin que le taux d'accroissement de la population diminue à un minimum. Cette nécessité ne tient pas surtout au problème des disponibilités de vivres, mais plutôt à ce qu'il faut que chaque être humain bénéficie d'une somme minimum d'espace vital et personnel. Point n'est besoin d'exposer à un auditoire comme celui-ci les difficultés que suscite la carence de cette somme d'espace.

b) La mort. Les problèmes perplexifiants auxquels nous nous heurtons quand nous cherchons à aviser à l'orthogénie ne sont rien à comparer à ceux qui nous attendent. Nous possédons déjà le pouvoir de garder les gens à respirer longtemps après qu'ils ont cessé de vivre vraiment; la mort, très souvent, n'est maintenant possible que si le médecin cesse ses médications et laisse le malade mourir. Dans quel cas cela constitue-t-il un acte moral? Il y a d'autres problèmes encore qui vont nous perturber dans la décennie qui vient. Ainsi, par exemple, on vient de congeler le premier être humain dans l'espoir de pouvoir le dégeler plus tard alors qu'on aura trouvé le remède à sa maladie; dans quel cas est-ce là un acte qui est le fruit d'une décision intelligente ou morale?

c) La manipulation de l'esprit et du corps. Au cours de ces dix années, nous deviendrons encore plus hautement capables de manipuler certaines

zones du cerveau qui semblent mal fonctionner et nous commencerons peut-être à pouvoir manipuler la structure génétique. Il est certain que nous allons utiliser ces pouvoirs si nous les acquérons; si nous le faisons, cependant, il nous faudra définir le désirable et l'indésirable, le normal et l'anormal. Avons-nous la sagesse qu'il faut pour cela?

Je n'ai parlé que du proche avenir. Pour énoncer une hypothèse plus étonnante encore, on dit que le premier homme immortel est peut-être en vie aujourd'hui. Il faut nous demander ce que nous estimons dans la vie. C'est la question minimum que nous devons nous poser lorsque nous essayons de tracer notre voie vers l'avenir. Ainsi, si nous optons pour la possibilité de l'immortalité, nous serons forcés de la limiter à quelques hommes ou d'empêcher la presque totalité des naissances. Cette question sonne peut-être comme de la science-fiction, mais elle promet nettement de se poser réellement. La seule certitude que nous ayons, c'est que nous aurons des décisions à prendre; veillons à les prendre de façon consciente, et non par inaction.

3. L'HABITATION ET LE MILIEU

Nous en sommes encore à penser en général que nous devons chercher à améliorer nos villes afin de les rendre plus habitables à une proportion toujours plus grande de la population. Nous ne nous rendons pas compte que, réalité évidente, la technologie nouvelle a aboli la nécessité historique de la ville. L'homme n'aura plus bientôt à le faire pour produire. La corrélation historique entre l'urbain et le culturel ne vaut pas nécessairement pour ce qui est de l'avenir.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les villes ont été contraintes de rivaliser de plus en plus entre elles et de devenir, partant, de plus en plus semblables. La fin de la culture de production et de transport et son remplacement par une culture fondée sur l'information permettent et exigent la diversité comme je l'ai déjà signalé. Nous pouvons maintenant faire plus que louer du bout des lèvres l'idée que l'architecture, l'urbanisme, etc. doivent partir des besoins de la collectivité à servir et que les besoins de chacune sont différents. La tâche des



professions qui ont à faire servir l'espace de façon féconde doit être d'établir un milieu qui assure un contentement personnel aux gens de nombreux et différents groupes.

Votre document de base insiste beaucoup sur la production limitée de l'industrie de la construction domiciliaire. Sa production sera limitée partout dans le monde si nous continuons de pratiquer des méthodes de construction démodées et ne tirons pas parti des nouveaux concepts d'architecture qui se traduisent de façon si impressionnante à l'Exposition universelle. Nous pouvons régler le problème domiciliaire, mais seulement si nous voulons mettre à profit la technologie moderne et cesser de permettre à des groupes privilégiés de faire obstacle à l'abondance possible pour tous.

4. TRAVAIL, LOISIRS ET INSTRUCTION

La controverse ne cesse de faire rage depuis quelques années au sujet des répercussions de la cybernation sur l'emploi. On soutient que le fait que le chômage n'augmente pas prouve que la cybernation n'influera pas beaucoup sur l'emploi. On oublie en cela, bien entendu, que la raison pour laquelle il n'y a pas beaucoup d'emplois qui disparaissent, comme dans le cas de la construction domiciliaire, est que la société préfère la sécurité du passé à l'abondance qu'offre l'avenir. Il saute aux yeux, cependant, que les choses ne peuvent pas longtemps continuer ainsi parce que l'ordinateur permet à des systèmes de machines de prendre en charge tous les emplois structurés, c'est-à-dire tous les emplois dans le cas desquels on peut fixer d'avance toutes les règles d'élaboration des décisions. La question n'est vraiment plus controversée. Ainsi, par exemple, Charles Silberman, qui est un des plus ardents dégonfleurs de l'incidence à court terme des systèmes de machines, a dit: "Tôt ou tard, bien entendu, nous posséderons la capacité technique de substituer la machine à l'homme dans la plupart des activités qu'il exerce à l'heure actuelle".

Depuis quelques années, le secteur privé et le gouvernement s'emploient grandement à trouver du travail aux gens et à former les gens afin qu'ils veuillent et puissent travailler; il n'est pas étonnant que cela ait empêché le taux de chômage d'augmenter vivement. La question à se poser, cependant, est la suivante: que serait-il arrivé si nous avions consacré autant de temps et d'énergie à libérer les gens de la nécessité d'exercer un emploi et à produire le maximum de biens avec le minimum d'effort humain.

Le problème, il va de soi, est que nous ne pouvons choisir de mettre fin à l'esclavage du salaire tant que nous n'adopterons pas un minimum de revenu et une certaine forme de maintien du revenu. Cela fait, nous pourrions nous appliquer rapidement

à libérer ceux qui sont capables de décider eux-mêmes de leur activité et nous pourrions établir un système d'enseignement qui mettra les gens en mesure d'organiser et de diriger leur propre vie. Cela nous obligera, cependant, à mettre fin au système de la chaîne de montage qui se pratique dans nos écoles et nos universités et qui vise à former des gens adaptés à l'ensemble de l'appareil sociétal. Il nous faut maintenant voir vraiment ce que nous entendons par un enseignement tout à fait adapté à chacun; pour moi, cela signifie la fin des classes nombreuses, de l'enseignement centré sur les gens, dispensé entre égaux et portant sur des problèmes d'intérêt immédiat et empruntant la forme de dialogues. A toutes fins pratiques, cela signifie la fin de la ségrégation par âges. Il faudra aussi abolir l'étagement par classes pour adopter plutôt l'observation personnelle directe du développement de l'élève.

Je m'occupe actuellement on ne peut plus directement de ce domaine et je pense que la présentation d'un bref compte-rendu de notre oeuvre fondamentale vous intéressera peut-être. Nous avons établi le modèle d'une collectivité éducative où tous les habitants de la ville — et non pas seulement ceux qui fréquentent les écoles et les universités — peuvent participer directement au dialogue sur les questions qui leur semblent revêtir une importance des plus immédiates pour eux. Le dialogue se fondera de plus en plus sur une série spéciale de livres qui permettront à l'élève de se concentrer sur les matières à l'étude de façon à commencer le dialogue à partir d'un point déjà acquis au lieu de gaspiller du temps à s'attarder sur des questions qui ne sont plus d'actualité³. Nous allons développer ce modèle en en faisant l'expérimentation à New York cet été; il est aussi fort possible qu'il soit appliqué dans d'autres collectivités, y compris certaines du Canada⁴.

Il y a aussi bien des gens, cependant, qui voudraient participer à un enseignement véritable, mais qui s'estiment insuffisamment au fait de l'essentiel pour pouvoir se concentrer sur une matière particulière. Afin, par conséquent, de leur permettre d'acquérir des connaissances générales, nous sommes en train de mettre sur pied une série de quatre télémissions spéciales qui passeront à la télévision américaine à l'automne. Ces émissions se fonderont sur l'idée que l'homme possède aujourd'hui le pouvoir de faire ce qu'il veut et qu'il doit décider ce qui lui est le plus important. Il y aura des numéros spéciaux de revues, des émissions radio-phoniques spéciales, etc. qui seront réalisés en collaboration dans le cadre de la série de télémissions, série qui promet d'être une des oeuvres les plus massives jamais lancées au bénéfice de la formation générale des citoyens⁵.

Les gens qui ont grandi dans un système éducatif personnel ne verront plus de dichotomie entre travail et loi-

sirs; leur vie sera une suite ininterrompue d'activités enrichissantes. En fait, ils ne comprendront pas la distinction actuelle entre travail et loisirs; en cela, ils auront beaucoup de choses en commun avec plusieurs tribus dont la langue ne renferme même pas de mots pour exprimer ces concepts. Ils posséderont assez de connaissances à leur propre sujet pour adopter des décisions qui concourront à leur développement et à celui de la société.

Dans cette société future, le travail — le travail pénible — ne sera plus nécessaire. Malheureusement, cependant, il semble certain qu'il sera possible d'abolir la nécessité du labeur longtemps avant que les gens soient prêts à abandonner le soutien psychologique qu'ils trouvent dans le sentiment que le labeur donne de la valeur à l'être humain. Une proportion dangereusement considérable de la population a grandi dans l'idée que le travail pénible est essentiel à la foi en soi-même. Aussi nous trouvons-nous devant un énorme problème de transition: comment assurer aux gens des activités enrichissantes quant il n'existe plus de travail normal.

L'augmentation rapide et critique du taux de chômage chez les gens qui sont le moins en mesure de rivaliser avec les systèmes de machines proclame l'urgence du problème. En effet, même si nous ne sommes pas actuellement saisis d'un problème de chômage général, nous sommes devant un épineux problème d'"inaptitude au travail". Il y a deux grandes voies à emprunter pour trouver des solutions. Je viens d'en indiquer une: assurer à chacun un revenu à titre de droit naturel. Sous ce régime, il faudrait ensuite trouver des activités qui seraient attrayantes et enrichissantes pour celui qui toucherait un revenu garanti; le régime n'amènerait une personne à travailler que si elle éprouvait du contentement à exercer un travail. La seconde voie est que l'intéressé qui ne peut trouver du travail de la façon normale puisse s'adresser à l'Etat qui ferait fonction d'employeur de dernière instance; l'Etat assurerait du travail et un revenu aux gens qui n'en pourraient trouver ailleurs. Il n'est pas nécessaire de beaucoup d'imagination pour voir où cela mènerait. A mesure que des gens de plus en plus nombreux seraient remplacés par la machine et qu'il faudrait de plus en plus de connaissances pour exercer un emploi structuré, ceux qui ne pourraient trouver du travail seraient relégués dans des activités de moins en moins enrichissantes; on trouve dans *The Piano Player* une description romanesque du résultat ultime de ce processus.

5. LA FAMILLE

Nous aimons encore à croire que toutes les décisions qui président à notre action peuvent se dégager de toutes présuppositions de valeurs; ce que j'en dis ci-dessus montre combien nos valeurs façonnent toujours nos



principes d'action. Il est vrai aussi, cependant, que nos principes actuels vont façonner les valeurs que nous aurons en honneur dans l'avenir. Nous devons donc devenir beaucoup plus conscients des principes sur lesquels se fondent nos actes actuels.

Cela vient avant tout pour la famille. Nous en sommes venus à considérer la famille nucléaire (mère, père et enfants mineurs) comme la seule norme désirable. En fait, cependant, ce régime nous est imposé parce que le soutien de la famille doit de plus en plus être prêt à se déplacer avec son travail et que seuls sa femme et ses jeunes enfants peuvent vraiment le suivre. Bien plus, nous avons poussé la tyrannie de ce modèle plus loin encore puisque nous avons tendance maintenant à considérer le célibataire et même le couple marié sans enfant comme choses un peu anormales.

La famille nucléaire est une invention propre à l'âge industriel de l'Ouest. Nous pouvons donc être assurés qu'elle ne survivra pas la transition de l'âge de la production et du transport à l'ère de l'information dans laquelle nous sommes en train de pénétrer. Pouvons-nous, cependant, prévoir les changements qui se produiront? Cela semble presque impossible pour diverses raisons. D'abord, ce sera la première époque où la composition de la famille se fondera sur la nécessité de limiter le nombre d'enfants; toutes les structures familiales occidentales antérieures ont encouragé la famille nombreuse. Ensuite, nous posséderons les connaissances techniques nécessaires non seulement pour empêcher des naissances, mais aussi, probablement, pour libérer la femme de la grossesse si elle le veut. Enfin, la durée de la vie sera plus longue que dans n'importe quelle société du passé et pourra même l'être beaucoup plus qu'à l'heure actuelle.

Les difficultés de la prédiction sont même plus grandes parce qu'il n'y aura pas nécessité dans l'avenir d'une quelconque norme unique; au contraire, il sera possible d'avoir un grand nom-

bre de styles de vie et de régimes familiaux dans diverses collectivités conçues en fonction de gens ayant des vues différentes sur le mode de vie à mener. Si cela se réalise, l'éducation de l'enfant consistera surtout à l'informer des divers modes de vie qui peuvent se mener dans la société mondiale et à l'aider à en arriver à faire un choix vraiment libre parmi les options qui s'offrent à lui.

• • •

Il surgit ici forcément une très forte tentation: oublions toutes ces considérations et revenons aux problèmes auxquels nous "savons" faire front. Tenons-nous en aux "certitudes" qui ont façonné l'évolution de la politique du bien-être social au cours du siècle. En fait, on peut soutenir que nous n'avons pas le choix parce que nous ne pouvons établir de politique pour un monde que nous ne comprenons même pas. En outre, certains d'entre vous estiment peut-être que je n'ai formulé que des conjectures et que nous devons fonder notre action sur ce que nous savons. Malheureusement, cependant, nous ne connaissons rien; nous avons à choisir entre deux méthodes de prédire l'avenir et nous devons déterminer celle qui convient le mieux à la décennie qui nous occupe.

Pour moi, votre vue du monde est trop limitée. Pour moi, vous devez partir de l'idée de plus en plus répandue qu'il est possible d'exercer n'importe quelle action qui semble souhaitable. S'il en est ainsi, il y a trois tâches qui vous attendent:

1. Vous devez inventer des façons de découvrir ce que la population du Canada attend vraiment de l'avenir, c'est-à-dire le monde dans lequel elle voudrait vivre. L'existence des moyens de diffusion et des techniques informatiques qui facilitent le tri des réponses permet vraiment de tenir pareil dialogue avec tous ceux qui voudraient se faire entendre. Les télémissions dont j'ai parlé offrent la possibilité de tenir

ce dialogue grâce à un retour massif de renseignements. J'espère que les émissions et les techniques qu'on est en train d'établir aux Etats-Unis pour les utiliser au cours de l'automne, de l'hiver et du printemps 1967-1968 s'emploieront aussi au Canada.

2. Vous devez faire le point de la situation actuelle en fonction des lois actuelles, des restrictions actuelles aux transformations fondamentales et des problèmes financiers. Les documents de base rédigés pour les fins de la réunion constituent un très précieux départ pour progresser dans cette voie.

3. Enfin, vous devez proposer les mesures les plus hardies que vous puissiez envisager afin que les changements souhaités s'opèrent le plus rapidement possible. Il ne vous appartient pas, dans ce contexte, de vous faire du souci au sujet du caractère politico-pratique immédiat des mesures que vous proposez; d'autres s'en préoccuperont. Il vous incombe à coup sûr d'amorcer le débat, d'aider les gens à voir l'ampleur et la portée des transformations qui doivent s'effectuer dans l'immédiat, de lutter pour leur adoption le plus tôt possible. Si vous faites tout cela, la réunion que vous inaugurez pourra apparaître plus tard comme une des clefs de notre bonne adaptation à l'ère qui vient.

2. Pour ma proposition initiale, voir *Free Man and Free Markets*, Doubleday Anchor. Pour une série de considérations sur l'impact de la mesure, voir *The Guaranteed Income*, Ed. Robert Thebald, Doubleday Anchor.

3. Ces livres renfermeront un document nouveau genre dit polarisateur du dialogue et destiné à débrouiller les domaines d'accord et de désaccord chez les gens que la question intéresse le plus. Pour plus amples renseignements sur les méthodes de confection de ces documents: Dialogue-Focuser, Room 758, 475 Riverside Drive, New York 10027, N. Y. Pour renseignements sur la série de livres: Bobbs-Merrill, 3 West 57th Street, New York, N. Y.

4. Pour renseignements sur cette expérience: Fred Good, 214, Riverside Drive, New York, N. Y.

5. Pour renseignements: David Poindexter, 8th 8th Floor, 475 Riverside Drive, New York 10027, N. Y.

Accuser la CSN d'être une mafia c'est d'intérêt public!

Nous avons accusé Onil Courtemanche, rédacteur-proprétaire de "La Vérité", journal de Magog, de libelle diffamatoire à la suite de la publication d'un éditorial sous sa signature, le 4 avril dernier, qui accusait la CSN d'être une mafia, une cosa-nostra et une pègre.

Le juge Benoît Turmel, de la Cour des Sessions de la Paix à Sherbrooke, l'a acquitté de cette accusation car, pour lui écrire un article intitulé: "La CSN... cette mafia québécoise" n'est pas du libelle diffamatoire mais une

question d'intérêt public! La CSN n'est pas de cet avis et elle vient d'envoyer à M. Courtemanche une action en dommages de \$10,000 pour le même article.

Dans son éditorial, M. Courtemanche faisait porter ses principales accusations contre la CSN à propos des fonctionnaires provinciaux. Il reprochait d'ailleurs à son compte l'idée que certaines gens tentent de propager, selon laquelle le gouvernement Lesage nous aurait remis les fonctionnaires sur un plateau d'argent.

"Le Travail du Permanent" — Un aperçu hebdomadaire des questions qui intéressent les permanents de la CSN. Responsable: Paule Beaugrand-Champagne. Composé par l'atelier Typofilm Inc. à Montréal, et imprimé par "les Ateliers de la CSN", 1001, rue St-Denis, Montréal, 842-3181.